

ACCUEILS DE LOISIRS



RUMERSHEIM LE HAUT

De septembre 2017

à Juillet 2018



Périsco'Pages

Foyers Clubs
d'Alsace



PAYS RHIN-BRISACH

www.mouvement-rural.org

FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org

L Le mot des élus

La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.

C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.

Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.

Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.

C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.

C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.

Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.

Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.

Patrick Ravinel, Président de la FDFC

L'accueil de loisirs périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire « **LES PETITS MERLINS** » fête sa première année. L'accueil de loisirs est géré par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace qui est une association basée au 4 rue des Castors 68200 Mulhouse. Vous pouvez contacter la Fédération au 03-89-33-28-33 où par mail : fdfc68@mouvement-rural.org.

La commune met à disposition plusieurs salles :

- La salle de musique 6 rue de Ensisheim 68740 RUMERSHEIM LE HAUT, pendant la pause méridienne, de 11h45 à 13h30
- Les locaux de l'école élémentaire les Lilas rue Robert Schuman 68740 RUMERSHEIM LE HAUT, le soir après la classe de 16h00 jusqu'à 18h15

Nous restons joignable au 06-59-98-81-07 et via l'adresse mail : clsh.rumersheim@mouvement-rural.org

Nous tenons à accueillir les enfants dans les meilleures conditions, en respectant leurs besoins, leurs rythmes et leurs différences. Nous avons à cœur que l'enfant se sente bien, qu'il puisse développer une grande ouverture d'esprit et qu'il ait plaisir à fréquenter notre Accueil de Loisirs. Plus qu'un mode de garde, nous tenons à être un lieu où l'enfant prendra du plaisir à jouer, découvrir, apprendre, tout simplement grandir à son rythme, dans le respect des autres.

L'accueil est un lieu de découvertes, de la vie en collectivité, de nouvelles activités et d'apprentissage. C'est un lieu convivial où l'enfant doit se sentir bien et épanoui.

C'est un lieu pour les enfants et fait autant que possible, par les enfants. Il est donc important qu'ils soient acteur de ces loisirs. Le rôle de l'équipe d'animation sera de les guider, les amener à penser par eux-mêmes grâce à des projets et des actions, favorisant l'épanouissement de l'enfant.

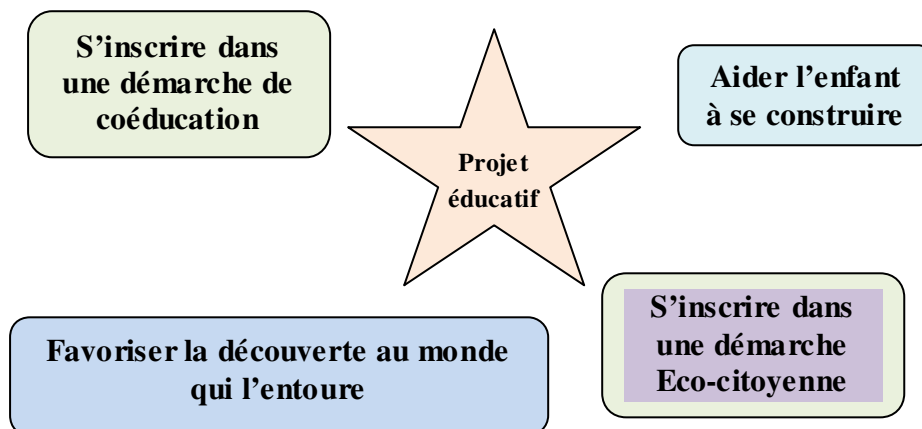
L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés et/ou habitant à Rumersheim le Haut ainsi que les habitants de la Communauté de Commune Rhin Brisach.

L'accueil de loisirs a choisi de développer plusieurs objectifs pour cette année :

Le fonctionnement de l'accueil périscolaire est basé sur des valeurs et des intentions qui sont liées au projet éducatif de la FDFC Alsace et à l'équipe d'animation.

Le but est de transmettre les valeurs éducatives ci-dessous aux enfants lors des différents projets d'animation et de vie en collectivité.

Les volontés éducatives de la Fédération Des Foyers Clubs Alsace (FDFC) :



Les valeurs éducatives de l'équipe :

- Favoriser la liberté d'actions et les initiatives personnelles des enfants
- Prendre le temps de faire les choses et profiter des instants présents
- Créer une cohésion de groupe
- Respecter le matériel, les locaux et les règles de vie, ainsi que le respect d'autrui à travers la politesse.
- Créer une cohésion de groupe
- Favoriser le dialogue entre les partenaires de l'Accueil de Loisirs (enfants, équipe d'animation, familles, écoles et Mairie)
- Mettre en place un esprit de « comme à la maison » et non de « consommation de masse »

De plus, pour cette année, l'équipe s'est fixée les objectifs suivants :

Pour les temps périscolaires

Développer l'autonomie chez l'enfant

1. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Comment :

- En respectant le cadre et les règles données.
- En donnant des responsabilités à l'enfant.
- En prenant connaissance et en respectant les règles d'hygiène.

2. Permettre à l'enfant de trouver sa place dans la collectivité.

Comment :

- En accompagnant l'enfant dans ses relations avec les autres.
- Par le biais de l'échange et du partage.
- En accueillant l'enfant comme il est.

Soutenir l'apprentissage de la citoyenneté

1. Créer un lien entre les différents acteurs

Comment :

- En créant des événements communs.
- En favorisant les échanges et une bonne entente.
- Par la participation à la vie locale.

2. Favoriser la relation avec les familles

Comment :

- Organisation de temps fort tout au long de l'année (soirée enfants/parents)
- En impliquant les familles dans la vie de l'accueil des Petits Merlins
- En apprenant à se connaître (petit journal)

Favoriser l'aventure culturelle et artistique

1. Découvrir la culture locale

Comment :

- En sollicitant les associations et les personnes afin de partager leur culture (alsacien, pêche, musique...)
- Proposer et participer à des projets autour de la culture locale (sortie culturelle, activités)

2. Découvrir d'autres cultures

Comment :

- Par le biais culinaire (goût, saveur, mets locaux...)
- En découvrant les différentes coutumes

3. Sensibiliser l'enfant aux différents arts.

Comment :

- En découvrant les différents arts
- Développer sa créativité (théâtre, scrapbooking...)

S'inscrire dans une démarche Eco-citoyenne

1. Travailler en commun pour une planète plus propre

Comment :

- En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement
- Permettre aux enfants de prendre conscience de l'importance du tri des déchets.
- Aborder les problématiques environnementales de façon ludique
- Agir en faveur de l'environnement et de manière éco-responsable dans son quotidien.

AVIS AUX PARENTS

- Pour certains bricolages ou décorations, nous utilisons du matériel de récupération comme : de la laine, des tissus, des boutons, du fil, du papier journal...Si vous en avez, au lieu de les jeter, pensez qu'ils peuvent être réutilisés. N'hésitez pas à nous les déposer, nous vous en remercions d'avance.

Son fonctionnement



Jours et horaires d'ouverture

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**
De 11h45 à 18h15

Prise en charge des enfants
de 11h45 à 13h30 et de 16h00 à 18h15

L'accueil de loisirs Les Petits Merlins est
fermé les mercredis et les vacances
scolaires

Les horaires et le fonctionnement

La pause méridienne

C'est une pause, un moment d'échanges, de partage et de convivialité où le temps de vie quotidienne et le temps de vie de groupe est mis en avant.



L'accueil des enfants se fait de la sortie de l'école à 11h45, jusqu'à 13h30. Les enfants seront pris en charge par l'équipe d'encadrants et prendront leurs repas dans les locaux de la salle de musique, ils seront ensuite reconduits à l'école. Le trajet se fait à pied (ou en camionnette selon la météo) dans le respect des règles de sécurité. Le retour se fera dans les mêmes conditions.



Les maternelles et les primaires mangeront ensemble. Les enfants seront invités à goûter à tout, tout en douceur. Après le repas, les enfants bénéficieront d'un temps libre avant de rejoindre leurs écoles respectives.

Les après midis

A 16h00 l'équipe prendra en charge les enfants au sein des locaux de l'école. Elle y proposera des activités jusqu'à 18h15, ceci tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'accueil du soir de 16h00 à 18h15 : Les enfants ont un peu moins d'une heure pour goûter, se détendre et discuter librement. A partir de 17h, l'équipe d'animation propose des activités en fonction du projet de l'année. Chaque enfant choisit une activité proposée ou joue librement.



Nous gardons à l'esprit que les enfants ont effectué une journée d'école (pour certains une heure de devoir en plus), il est donc temps de souffler et de jouer. Le départ se fait de manière échelonnée. Lors du départ de l'enfant, le personnel de l'association ne le confiera qu'à une personne majeure dûment mandatée. Le personnel se réserve le droit de demander une pièce d'identité à toute personne non connue.



Pour une organisation harmonieuse de l'accueil, il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure.

L'équipe d'animation

PULJER Géraldine
Directrice



MAURER Faïza
Animatrice



WINTZENRIETH
Caroline
Hôtesse de Maison



Les accueils de loisirs des mercredis à Munchhouse

*Le mercredi un moment de pause dans la semaine
de l'enfant*

Il n'y a pas d'accueil mercredi sur Rumersheim le haut, l'accueil se fait sur Munchhouse à la journée, à la demi-journée, avec ou sans repas.

Pour cette année, nous avons choisi de faire le tour du monde et de découvrir les différentes cultures.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Accueil de Loisirs « LA FORET ENCHANTEE »

2 rue d'Hirtzfelden 68740 Munchhouse.

03-89-81-68-59

clsh.munchhouse@mouvement-rural.org

Les accueils de loisirs des vacances

La Communauté de Commune Pays Rhin Brisach vise à mutualiser les différents accueils du territoire avec un accès pour tous les habitants de la CCRB. Ceci afin de permettre une plus grande couverture sur le temps des vacances avec des accueils ouverts sur toutes les périodes.

Durant les accueils de loisirs sans hébergement, nous souhaitons que les enfants puissent passer une semaine d'évasion, riche en découvertes et ainsi vivre des moments de vie en collectivité.

Nous serons attentifs durant les vacances au rythme de l'enfant, que ce temps soit un temps de détente, de ressourcement.

N'hésitez pas à contacter les différents accueils du territoire pour plus de renseignement.



**Voir avec les différents accueils
directement sur le site**

www.fdfc68.org

**Dans la rubrique
« Animation enfance »
Accueil de loisirs vacances**

Inscriptions



Le fonctionnement

Lors de l'inscription, une **adhésion annuelle de 10.- €** par enfant à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC) est obligatoire. Elle ouvre droit à une assurance individuelle pour l'enfant dans le cadre de toutes les activités de l'association. Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août. (Le paiement de l'adhésion s'effectue obligatoirement par un paiement spécifique.)

Afin d'éviter des erreurs de prise en charge des enfants mais également de pouvoir faire bénéficier un autre enfant d'une place disponible, toute modification de présence doit être signalée **au plus tard la veille avant à 17h00.**

La famille devra présenter l'avis d'imposition n-1 avant le 30 octobre, pour permettre d'établir la tarification. Une rétro-cession sera possible jusqu'à cette date. Passé cette date, c'est la date de présentation de l'avis qui sera prise en compte pour les éventuelles modifications de tarification. En cas de non présentation, le tarif le plus élevé sera appliqué

Périscolaire et Mercredis :

Les inscriptions se font pendant les horaires d'ouvertures de l'Accueil de Loisirs. Elles peuvent être faites tout au long de l'année scolaire.

- ✓ Un dossier d'inscription par enfant est à remplir sur lequel les jours de présence sont à indiquer.
- ✓ Un dossier d'inscription est à remplir obligatoirement pour chaque période de fonctionnement.
- ✓ Se munir de l'avis d'imposition de l'année en cours
- ✓ Se munir du carnet de santé de l'enfant (copie des vaccins).

Pour qu'un enfant puisse fréquenter l'Accueil de Loisirs, nous demandons que le dossier d'inscription et fiche sanitaire de liaison soient dûment complétés.

Les demandes qui ne peuvent être acceptées de suite seront mises sur une liste d'attente. Dès qu'une place se libère, la première famille sur la liste d'attente est prévenue, elle acceptera ou non la place proposée et ainsi de suite...

Merci de nous prévenir des modifications sur les points suivants :

- renseignements fournis dans la fiche d'inscription : numéro de téléphone, adresse, employeur, e-mail...
- personnes autorisées à venir chercher votre enfant
- mises à jour des vaccins de votre enfant
- de l'état de santé (allergies, lunette, appareil dentaire ...) de votre enfant.

Facturation

Les factures sont éditées au mois échu et à retirer entre le 01 et le 05 de chaque mois à l'Accueil de Loisirs périscolaire afin de favoriser les contacts avec les parents.

Après le 10 de chaque mois, les factures impayées seront transmises à la Fédération Départementale des Foyers Clubs qui se chargera des relances ; à la réception de la 4ème relance par courrier recommandé, si aucun règlement n'est effectué, nous ne pourrons plus prendre en charge votre enfant.

Les moyens de paiement se font :

- Par chèque à l'ordre de la FDFC Alsace
- En espèces (merci de prévoir la somme exacte, nous n'avons pas de caisse à l'accueil) **A remettre en main propre à une personne de l'équipe d'animation**
- Tickets CESU
- Chèques ANCV lors des accueils de loisirs (soit vacances)



Les factures du mois de juin sont à régler directement à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace.

Les tarifs sont calculés selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants à charge ou fréquentant l'accueil de loisirs. L'avis d'imposition de l'année N-1 est demandé lors de l'inscription. Si la famille s'oppose à fournir ce document, elle s'acquittera du tarif le plus élevé.

Prestations	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M<2 300€	2 300€<M<3 000€	M>3 000€
Famille 2 enfants	M<2 700€	2 700€<M<3 400€	M>3 400€
Famille 3 enfants ou 2 enfants inscrits à l'accueil de loisirs	M<3 800€	3 800€<M<4 400€	M>4 400€

M : Revenu mensuel moyen des parents.

Sur votre avis d'imposition N-1 Revenu fiscal de référence (25)

Tarifs Rumersheim le Haut

Pas d'accueil le mercredi. L'accueil et l'inscription se feront sur Munchhouse
De 07h45 – 18h15

	Forfait midi	Forfait soir	Mercredi ½ journée sans repas	Mercredi ½ journée avec repas	Mercredi Journée
T1	6.30 €	3.20 €	5,30 €	9,50 €	12,60 €
T2	7.40 €	3.70 €	6,30 €	10,50 €	14,70 €
T3	8.40 €	4.20 €	7,40 €	11,60 €	16,80 €

Tarifs extérieurs à la Communauté des Communes Pays Rhin Brisach +20%

Les absences

- Si le planning de présence de votre enfant devait être modifié pour convenance personnelle, merci de nous prévenir **au plus tard la veille avant 17h00** (mail-téléphone/répondeur-présence à l'accueil).
- Toutes les absences, y compris pour les sorties scolaires, doivent être signalées par les parents de

préférence par écrit, mail ou message vocal sur le répondeur de l'Accueil de Loisirs.

- En cas de maladie de votre enfant, merci de nous prévenir le plus rapidement possible de son absence ainsi que du nombre de jours où votre enfant est en maladie et de nous fournir un certificat médical **daté du jour d'absence** dans le mois en cours. **Ainsi, les forfaits ne vous seront pas facturés**

- Nous tenons à vous rappeler que les informations (modifications, planning, absences, maladies...) doivent être signalées d'adulte à adulte par mail, par écrit ou par téléphone.

- En cas de grève des écoles, la structure n'est pas habilitée à accueillir les enfants durant le temps scolaire. Il appartient aux parents de prévenir l'accueil en cas d'absence de l'enfant pour cause de grève, d'absence de l'enseignant ou de sortie scolaire.



Toute absence non justifiée sera facturée.

- *L'ensemble de ces mesures permettent d'accueillir un maximum d'enfants sur liste d'attente*

Les médicaments

Aucun médicament et traitement ne seront administrés sans ordonnance (même l'homéopathie). Les médicaments doivent être remis à la directrice dans leur emballage d'origine, marqués au nom de l'enfant avec l'ordonnance.

Le secteur enfance-jeunesse

Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales. C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org